

ACADEMIE DE TOULOUSE Option facultative en contrôle ponctuel : SAUT DE CHEVAL (filles et garçons)				
COMPETENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ELABORATION DE L' EPREUVE :		
<p>NIVEAU 2 : réaliser un saut par renversement qui intègre les dimensions acrobatique et esthétique du code de référence. établi.</p> <p>NIVEAU 3 : réaliser un saut par renversement avec des changements de face qui intègre les dimensions acrobatiques et esthétiques du CODE ACADEMIQUE.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Un projet de deux sauts (identiques ou différents) sur une fiche « Projet », qui comporte l'intitulé complet de chaque saut et sa valeur. L'ordre d'exécution étant libre. • Des contraintes techniques définies par la fiche projet. • La qualité de réalisation prendra en compte les fautes techniques et de tenue. • Le meilleur des deux sauts sera retenu pour la note finale. 		
Pts à affecter	Eléments à évaluer	NIVEAU 2 NON ATTEINT	NIVEAU 2 EXIGIBLE	NIVEAU 3
Prestation 75%	Performance sur 9 points	<p>La valeur des sauts est référencée au code académique.</p> <p>Le saut de référence est un saut par renversement exécuté avec un tremplin et une table de saut (ou à défaut un cheval) d'une hauteur de 1m20.</p> <p>Chaque ½ rotation intégrée au saut de référence augmente sa valeur d'un point.</p> <p>L'utilisation d'un trampoline diminue la valeur du saut d'un point.</p>		
	Exécution sur 6 points	<p>Les fautes d'exécution sont appliquées au 1^{er} envol, à la phase d'appui, au 2^{ème} envol et à la réception en référence au code académique.</p>		
Entre tien 25%	<p>L'ENTRETIEN PORTE OBLIGATOIREMENT SUR CES TROIS CHAMPS D'INTERROGATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les aspects techniques de l'activité : sur 1,5 points • Les aspects réglementaires (jugement) touchant à la sécurité : sur 2 points • Les aspects d'un plan d'entraînement, la préparation physique : sur 1,5 points 			